

L'épingle et l'aiguille

Autor(en): **Matabon, Hippolyte**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **20 (1882)**

Heft 7

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-186905>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

volée, et la pompe est attelée de quatre vigoureux chevaux qui partent au galop. En sortant du village, et par une coïncidence malheureuse, de petites flammes apparaissent sur la toiture d'une ferme située à peu de distance de la route. Le propriétaire accourt, effrayé, au-devant de la pompe, en criant : Arrêtez! arrêtez! le feu est chez moi!...

Le capitaine des pompiers fait arrêter, regarde et voit en effet les flammes qui commencent à percer près du faite, mais celles-ci lui paraissent si peu importantes, comparées à l'immense lueur qui se montre au loin, qu'il dit au conducteur : *Al-lein adé lè; no verreïn ceïn en revegneïnt.* « Allons toujours là-bas, nous verrons ça en revenant. » Et la pompe de continuer sa course.

Dou pindzons que n'ont pas pu être déplioumâ.

Janôt à Frique et Sami à Dingue n'étaient pas dâi crouïo gaillâ ni l'on, ni l'autro; mâ l'étaient ti dou tétus què dâi bourisquo, et po n'a foutaise dè rein dâo tot, l'ont trovâ moïan dé risquâ dè sè férè on procès. L'étais tot bounameint rappoo à n'on drâi dè passadzo su on tsamp, que ceïn sè poivè arreindzi à l'amiablia bin mî què pè lè z'avocats; mâ que volliâi-vo! quand on a la téta prés dâo bounet et qu'on sè crâi avâi ti lè drâi, on ne bastè pas tant châ, et on amérâi mi sè vairè émelluâ què dè recoulâ d'on revire-pî.

S'ont don z'u consurtâ pè Lozena, et l'ont profitâ d'on deçando, dzo dè martsi, po pas que sâi de d'allâ espret. Janôt, que s'étais mé dématenâ què Sami, s'èin va trovâ on avocat que restâvè pè contrè la tserrâire dè Bor. L'avocat, que lo cognes-sâi on pou et que savâi que y'avâi à preteindre, l'âi fâ : « L'affère est bouna, m'èin tserdzo; » et Janôt, tot conteint, s'èin va.

Onna demi-hâoretta après, vouaiquie qu'on vint onco tapâ à la porta dè l'avocat : Stu coup, c'étais Sami que vegnâi assebin po consurtâ. Ma fâi l'avocat l'âi fâ : « Su bin fâtsi, mâ su tant accouâiti ora que ne pu pas m'occupâ dé ceïn; mâ vo faut allâ tsi mon collègue que restè d'âo coté dè la maison dè vela, qué vâo prâo fèrè l'affèrè, et se vo volliâi, mè vé vo bailli on petit mot dè beliet ?

— Eh bin, se vo z'avâi la bontâ, se lâi fâ Sami, mè farâi bin pliési....

Quand Sami a lo beliet, s'èin va bâirè quartetta dévant d'allâ tsi l'autro, et sè peinsâvè que l'étais tot parâi bin tiurieux qu'on avocat reinvoyâi dinsè 'na bouna pratiqua, kâ Sami étâi solido, et coumeint sè démaufiâvè on bocon dè ceïn, ye sè dit : Baque ! n'é pas fauna dè sa letra po allâ consurtâ, vu prâo derè mé-mémo ceïn que vu; faut que vâyo ceïn que l'a écrit !

Adon Sami déliettè la letra po la liairè, et que vâi-te?... que l'avocat écrisâi à l'autro que lâi étâi venu dou pindzons lo matin, que l'èin gardâvè ion por li et que lâi envouyivè l'autro, et que coumeint l'étaient tot bons, sè faillâi pas tant pressâ, mâ lè

déplioumâ à l'âo z'èse. Ma fâi, quand Sami vâi ceïn, ye sè dit : Harte-lâ, me n'amî l'avocat, ah ! l'est dinsè ! eh bin, ne vairein.

Adon ye tracè âo café Vaudois, iô trâovè Janôt, et lâi dit :

— As-tou étâ consurtâ pè Bor ?

— Ceïn mè regardè, se repond Janôt, tot refrognu.

— Ceïn tè regardè ! lo sé prâo, et bin tai !

Sami lâi teind la letra, et quand Janôt a fini dè liairè, sè met à rolhi sur la trablia et à derè : Eh ! pétaquin, va ! Sami lâi fâ :

— Eh bin ! qu'èin peinsè-tou ?

— Mè peïnsò, se repond Janôt, què devant dè mè laissi déplioumâ pè cliiâo gaillâ, y'améré mi l'âo rontrè l'etsena.

— L'est bin ceïn que mè peïnsò assebin, se dit Sami; et lè dou citoyiens, furieux dè sè vairè traitâ dinsè pè lè z'avocats, ont coumeinci pè sè trovâ d'accò po ein derè pi què peindrè, ont continuâ pè demandâ demi-pot, et ont fini pè s'arreindzi lo mi dâo mondo et per être bons amis, se bin que font appliâ einsemblio oreindrâi.

L'ÉPINGLE ET L'AIGUILLE

— Pour toi la vie est sans douceur,
Dit, un jour, l'Épingle à l'Aiguille ;
Dès l'aube vouée au labeur,
Jusqu'au soir tu cours, pauvre fille !
Sans t'arrêter un seul moment,
Tu vas, tu viens, toujours pressée,
Et de glaner un compliment
Tu n'as pas même la pensée.
Il te faut grimper l'escalier
De la mansarde solitaire,
T'emprisonner dans l'atelier
Et tu souris à l'ouvrière.

Docile, où sa main te conduit,
Tu fais, dans la soie ou la laine,
A petits pas, naitre sans bruit
Simple robe ou manteau de reine !
Et tant de mille points semés,
Le jour, la nuit, quoi que tu fasses,
Sitôt ouverts, sitôt fermés,
De toi ne gardent nulles traées !

Tu disparais. Qui prends souci
De ton obscure destinée ?
Qui songe à te dire : Merci !
Lorsque ton œuvre est terminée ?

Moi, me riant de tes efforts,
D'aimables loisirs je dispose,
Quand tu veilles, souvent je dors
Dans quelque pli de satin rose...

Et lorsqu'en un mol abandon,
Au caprice il faut me complaire,
Sans me fatiguer, — c'est si bon ! —
Doucement je me laisse faire.

Au réveil, quelque fin minois
Me lance une œillade coquette,
Et l'on m'apprend... du bout des doigts,
Maints secrets, — me sachant discrète...

Puis, au boudoir, — destin charmant! —
Une main blanche me réclame :
Sur son métier, nonchalamment,
Va me poser la grande dame.

Vite, elle m'appelle au miroir
Pour fixer velours et dentelles :
D'un petit coup d'œil j'ai pu voir
Qu'au bal on nous trouvera belles !

Et je scintille en ses cheveux,
A l'heure où l'orchestre résonne... —
Près d'un grabat tu fuis les yeux,
Quand sous les lustres je rayonne !

— De mon sort je ne me plains pas,
Répondit l'humble travailleuse ;
J'accomplis ma tâche ici-bas :
D'être utile, je suis heureuse.

Il est vrai, tant de soins divers
Ne m'attirent guère, en échange,
L'éloge de ceux que je sers ;
Mais je n'attends point de louange.

Chère aux petits, je vais en paix,
Toute à tous, m'offrant à la ronde ;
Et toi-même, tu ne pourrais,
Sans moi, voir souvent le beau monde.

Sur le ruban qui te retient,
Le soir, tu portes haut la tête ;
Mais, au matin, qui se souvient
Que tu brillais pendant la fête ?

Peut-on m'oublier comme toi ?
Non, ma sœur, et j'en suis certaine ;
Car, un fil témoigne après moi :
Ma course n'a pas été vaine...

Il m'est doux, en ce court trajet,
D'avoir borné mon espérance,
Si j'ai pu, bénie en secret,
Laisser un fil pour souvenance...

Hippolyte MATABON.

5 L'enfant sous la neige.

Quatre jours après, Violette était encore là, et le contre-maître menaçait de se fâcher.

— Eh bien! fâche-toi, s'écria madame Laroche qui parut exaspérée du mauvais cœur de son mari, nous y avons été chez ton commissaire, sais-tu ce qu'il nous a répondu, qu'on ferait une enquête, et, qu'en attendant, on allait envoyer la petite au dépôt; au dépôt, sais-tu ce que c'est ?

— Sans doute, c'est là où l'on met les voleurs et les vagabonds tout d'abord, et en attendant qu'on étudie leur affaire.

— C'est ce qui m'a été dit. Tu penses si j'ai voulu laisser la pauvre petite.

— Oui, mais alors ?...

— C'est l'affaire de quelques jours, l'enquête ne peut manquer de réussir, il va retrouver la famille et aussitôt il nous fera prévenir.

— Allons, c'est bien, dit Laroche, tout est pour le mieux. Cependant les jours et les semaines se passaient et le commissaire ne faisait rien dire. M^{me} Laroche se décida à l'aller retrouver.

— Ah! oui, dit-il, il avait déjà oublié cette affaire, l'enfant que vous avez trouvé sous la neige, une nommée Violette Lecomte.

— Ah! elle s'appelle Lecomte.

— Oui, nous avons le nom de famille, mais c'est tout. Le père et la mère sont morts et ce qu'il y a dans le grenier, où la mère est récemment décédée, ne vaut

peut-être pas vingt francs. Il y a bien un oncle, un industriel du nom de Pierre Bazin, qu'on dit à son aise, mais personne ne peut savoir ce qu'il est devenu, on croit généralement qu'il est parti dans les Indes. L'enfant est donc complètement abandonnée et sans ressource, et si vous voulez vous en charger, rien ne s'y oppose.

— Vous êtes bien aimable, M. le commissaire, mais avec quel argent, nous ne sommes que des ouvriers.

— Cela vous regarde.

— Mon mari va vous la ramener.

— Quand vous voudrez, mais rien ne presse.

— Allez-vous au moins envoyer cette pauvre petite dans une maison où elle aura ce qui lui faut ? dit la bonne M^{me} Laroche qui, les larmes aux yeux, se rapprocha du commissaire.

— Comment donc, répondit celui-ci, dans une excellente maison et en bonnes pierres de taille, au violon d'abord, en voiture cellulaire ensuite et au dépôt après.

— Mais c'est indigne.

M^{me} Laroche était toute rouge de colère.

— Je ne vous dit pas non, dit le commissaire qui n'avait pas une trop mauvaise figure, mais qu'est-ce que vous voulez, à l'heure qu'il est nous n'avons pas encore à Paris un autre abri à offrir aux enfants abandonnés. Une fois au dépôt, l'administration s'en occupera et, s'il ne s'est présenté personne qui la réclame, on l'enverra en maison de corrections jusqu'à l'âge de vingt et un ans.

— J'avais entendu dire qu'il existait certaines communautés religieuses qui se chargeaient de ces enfants.

— Certainement qu'il y en a et un certain nombre, mais elles sont insuffisantes. Les laïques aussi en ont fondé, nous avons même un orphelinat maçonnique, mais rien que pour Paris, il en faudrait le double. Puis chacun a un peu sa clientèle, ses pratiques, et l'admission n'est pas facile dans toutes ces maisons.

— Mais l'Etat ?...

— L'Etat, Madame, est comme moi, il déplore cette situation, mais il n'y a pas encore remédié.

— Qu'attend-t-il, que les enfants meurent ?

— L'Etat est au-dessus de vos attaques.

— Je vous dis, moi, que c'est abominable.

Oh! elle avait son franc-parler la digne femme.

— Gardez-la, dit le commissaire.

— Vous savez bien que nous ne le pouvons pas.

— C'est votre affaire.

— Oui, je le sais bien que c'est mon affaire.

M^{me} Laroche revint chez elle toute contrariée. Le soir elle conta tout à son mari, qui lui répondit :

— C'est un grand malheur, je n'ai jamais tant regretté de n'être pas plus fortuné, mais tu sais aussi bien que moi si nous pouvons tenter ce sacrifice. Geneviève elle-même nous le reprocherait un jour. Il faut donc nous résigner.

— C'est que la pauvre petite n'est pas bien aujourd'hui et j'aurais voulu lui finir son trousseau.

— Nous ne sommes pas à un jour près, dit Laroche, attendons si tu le veux jusqu'à la semaine prochaine, mais jeudi, au plus tard, que ce soit sans rémission.

— Oh! avant, dit M^{me} Laroche, jusque là ce ne serait pas raisonnable.

(La fin au prochain numéro.)

THÉÂTRE. — Dimanche 19 février, première représentation de

La Reine Margot,

drame en 5 actes et 12 tableaux par MM. Alexandre Dumas et A Maquet.

Bureau à 6 ¹/₂; Rideau à 7 heures.

L. MONNET.

IMPRIMERIE HOWARD GULLOUD & C^e